



2 MOT DU MAIRE

3 - 11 VIE COMMUNALE

12 ANIMATION COMMUNALE

13- 14 TRAVAUX COMMUNAUX

15 - 16 BUDGET

17- 22 ECOLE COMMUNALE

23 - 32 ASSOCIATIONS

- APE
- Amicale Laïque
- Anciens combattants
- Club du 3^{ème} âge
- Biozat Tennis de table
- Comité des fêtes
- Chasse
- Sapeurs Pompiers
- Théâtre des 3 Roues
- Théâtre Enfants
- West Dance Story

33 - 34 COM COM

34 NUMÉROS UTILES

34 ETAT CIVIL

Samedi 26 & Dimanche 27 août

Fête patronale

Municipalité & Associations

Samedi 23 septembre

Sortie Repas Grenouilles

Club du 3^{ème} Age

Dimanche 15 octobre

Loto

Comité des fêtes

Dimanche 5 novembre

Café-Théâtre avec la troupe des 3 Roues

Club du 3^{ème} Age

Samedi 18 novembre

Concours de belote / Téléthon

Club du 3^{ème} Age

Mardi 5 décembre

Spectacle Michel Sardou au Zénith de Clermont-Ferrand

Club du 3^{ème} Age

Samedi 9 décembre

Repas tripes du Téléthon

Municipalité et Bénévoles

Dimanche 10 décembre

Bal Country

West Dance Story

.....
Responsable de la publication : Maire de Biozat **Conception et impression** : ebCréa. **Crédits photos** : associations et mairie de Biozat, G. Lévêque, D. Chauveau
Contact : Mairie de Biozat : tél. 04 70 56 54 97 mairie.biozat@orange.fr / www.commune-biozat.fr **Horaires d'ouverture** : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h et samedi 9h-12h
Permanence Maire / Adjoint : samedi matin 10h-12h ou sur rendez-vous
Bibliothèque municipale : horaires d'ouverture de la mairie - Accueil par Aline le vendredi (*fond renouvelé 3 à 4 fois/an*)
.....



" Plusieurs chantiers sont lancés "

Les réparations des bâtiments grêlés ont été notre priorité. Même si tous les travaux ne sont pas encore terminés, la plupart des toitures ont été reprises. La face ouest du toit de la Grange communale a été refaite entièrement à neuf. Autre conséquence de la grêle : le désamiantage et la destruction de la salle préfabriquée située près de la mairie. Cela nous conduit à travailler sur le projet d'une nouvelle salle associative, attendue de tous.

Après les années Covid de début de mandat, nous ouvrons plusieurs dossiers. Tout d'abord, celui de l'urbanisme avec l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme, au cours des deux ans qui viennent. Notre commune, de par sa position géographique, reste très attractive et continue à accueillir de nouvelles populations. Les 1 000 habitants seront atteints, sans nul doute, d'ici 3-4 ans. De grands terrains se libèrent sur lesquels des investisseurs mettent la main et arrivent avec des projets surdimensionnés, ne correspondant pas nécessairement à l'environnement paysager que nous souhaiterions conserver. Nous devons donc essayer d'avoir une meilleure maîtrise des projets qui arrivent, pour une qualité de vie préservée.

Autre point qui retient notre attention : l'assainissement. Deux études sont financées cette année. L'une concerne le plan d'épandage en vue du curage de la lagune, l'autre, la mise à jour du diagnostic de nos réseaux d'assainissement collectif.

Nous poursuivons notre programme de voirie annuel. Plusieurs rues à Martinges et au Bois de la Chèvre sont concernées cette année. Des travaux de niveleuse seront également réalisés sur divers chemins ruraux.

Côté bâtiments communaux, la dernière tranche de travaux à l'école se terminera cet été avec la reprise des peintures et sol d'une classe. Deux autres classes ont été rénovées lors des vacances de février dernier. La mairie, après avoir été bien rénovée à l'intérieur, au cours des années antérieures, retrouve une jeunesse à l'extérieur : huisseries repeintes ou renouvelées, façade rénovée au cours du second semestre. Les joints extérieurs des murs de la Grange seront également repris à l'automne. Nous avons aussi prévu de rénover les deux chapelles latérales de l'église. Une visite des Bâtiments de France est prévue en septembre prochain pour valider notre dossier.

Le Voltigeur est maintenant fermé depuis quelques mois. Nous ne savons pas ce que sera l'avenir de ce commerce.

La commune s'est positionnée pour reprendre la Licence IV qui pourra être cédée à un repreneur éventuel.

La vie associative a repris dans la commune et le succès des manifestations traduit bien l'envie de la population de se retrouver dans des moments de convivialité. Cela fait plaisir ! La nouvelle équipe du Comité des Fêtes a connu un beau succès avec les années 80 ; le spectacle annuel du théâtre enfants a enchanté les familles ; Les 3 Roues ont rassemblé environ 2 300 personnes en mai avec le 13ème Festithéâtre et la participation de 11 troupes de théâtre amateur. Sans oublier, le Club du 3^{ème} Age qui a fêté dignement ses 40 ans. Félicitations à tous !

Nous attirons l'attention des associations sur leur vigilance dans l'utilisation de la Grange communale, en particulier pour celles qui pratiquent des activités régulières. Le chauffage et l'éclairage ne sont pas toujours maîtrisés. Merci d'être attentifs ! Les augmentations des tarifs sont bien une réalité...

Les effectifs de l'école s'affichent autour de 100 élèves à la rentrée, donc en baisse de 10 %. Vous retrouverez les sorties de fin d'année dans les pages suivantes. Sorties permises grâce à l'appui financier de l'Association des Parents d'Elèves de Biozat, très active, ainsi qu'au soutien exceptionnel de la Mairie à la sortie des CM1-CM2. L'année s'est terminée avec une belle fête de l'école autour du thème du cinéma et la remise de prix « à l'américaine » aux jeunes partant en 6ème, également récompensés par la Municipalité, avec la remise d'une carte Décathlon.

La Commune, appuyée par les associations, prépare également la fête patronale 2023, les 26 et 27 août. Au programme, couscous royal, le samedi soir et Concert du groupe Ouab qui revient nous voir ; paëlla, le dimanche midi, suivi d'animations diverses avec danses country et napoléoniennes, prestations de cirque aérien, structures gonflables,... En parallèle, un marché artisanal se tiendra dans la Grange organisé, cette année, autour des timbres, photos, livres, cartes postales et autre artisanat pratiqué par des Biozatois. Le miel et produits dérivés du Rucher de Biozat seront notamment de nouveau présents.

Je vous souhaite un bon été à tous, en espérant que les caprices de la météo nous soient épargnés.

Noëlle Seguin



L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) est décidée

Le conseil municipal, par délibération du 16 mai 2023 a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le territoire.

Fin 2022, un Schéma de Cohérence Territoriale a été mis en place à l'échelle de notre communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne. La mise en compatibilité de notre carte communale actuelle (datant de 2004) nous est imposée.

Après avoir analysé les forces et faiblesses d'une carte communale et d'un plan local d'urbanisme, le PLU nous apparaît beaucoup plus qualitatif. Il nous permettra notamment d'avoir la main sur la densité de population par secteur, sur le type d'habitations, sur des emplacements réservés... Ce PLU devra nous permettre de continuer à accueillir de nouvelles populations à un rythme raisonné en préservant la qualité des espaces offerts par notre commune.

L'objectif visé est de permettre à Biozat de maintenir sa vivacité actuelle, en poursuivant sa croissance démographique, mais sans doute à un degré un peu moindre, tout en veillant à garder une cohérence dans l'urbanisation et en conservant une bonne qualité de vie.

Début juin, nous avons lancé la consultation pour le choix du bureau d'études qui sera en charge d'établir le PLU. Résultat courant juillet.

Assainissement – lancement de 2 études

Notre station d'assainissement (lagunage) fonctionne bien et fait l'objet d'un entretien régulier.

Cependant, la réglementation nous impose un curage périodique des boues. Le dernier remonte à 2006 et il est maintenant nécessaire de renouveler l'opération.

Deux cabinets ont été consultés pour procéder à l'étude d'épandage obligatoire préalablement au curage.



Les services du Bureau de la Qualité de l'Eau du Département nous accompagnent dans cette démarche.

En parallèle, le diagnostic de notre réseau d'assainissement collectif doit également être mis à jour. Un marché a été lancé pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes.

Quelques éléments importants à retenir



Qu'il s'agisse d'une carte communale ou d'un PLU :

- 81 nouvelles maisons seront autorisées sur notre commune sur la période 2020-2040 (à comparer à environ 120 construites entre 2004 et 2022).

Ce nombre de constructions est défini par le SCOT. Le nombre d'hectares constructibles que l'Etat nous accordera sera le même, puisqu'il devra se conformer aux règles établies par le SCoT.

- La procédure d'élaboration va se poursuivre sur 2 ans environ (exigence attendue du Bureau d'Etudes). La concertation sera de mise et plusieurs moyens de communication seront utilisés pour vous tenir informés (bulletin municipal, site internet, réunion publique).

- Le PLU deviendra le document d'urbanisme de référence de Biozat, seulement une fois qu'il sera entériné par les services de l'Etat. Dans cet intervalle de temps, c'est la carte communale actuelle qui reste en vigueur.

Petit rappel : Précisions en matière de compétence assainissement

Aujourd'hui, la compétence « assainissement individuel » (concernant une partie du bourg et les hameaux) est confiée au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du SIVOM Sioule et Bouble.

Le SPANC a pour mission de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et de la contrôler afin de garantir la restitution des eaux au milieu naturel sans risque pour la santé ni pour l'environnement. Le particulier reste responsable de la conception, de la réalisation et du maintien en bon état de fonctionnement de son assainissement non collectif.

La compétence « assainissement collectif » est aujourd'hui du ressort de la Commune. L'ensemble des foyers raccordés et raccordables sont redevables de la taxe d'assainissement, appelée en novembre de chaque année. Selon l'évolution de la législation (transfert obligatoire à échéance du 1^{er} janvier 2026) toujours en discussion à ce jour, cette compétence pourrait, à terme, être transférée.

Réparation, démolition et travaux encore en attente

Un an après le sinistre qui a impacté presque toute la commune, la page n'est pas totalement tournée. Côté toitures, la plupart sont aujourd'hui réparées telles que celles des bâtiments scolaires et de la Mairie.

La salle communale dite La Grange, pour sa part, a vu la moitié de sa toiture (face Ouest) refaite à neuf début mai et la face Est a été finement revisitée. Seul le clocher de l'église reste dans l'attente.

Les dégâts à l'intérieur des bâtiments ne sont pas tous réparés. Les dalles du plafond d'une classe à l'école seront changées en début d'été lors de la réfection finale de la salle. Les peintures des murs et plafonds de l'appartement en étage, au 24 Grande rue, restent à reprendre.

La salle préfabriquée, comme nous le présagions, a trop souffert pour être maintenue. Après de bons et loyaux services rendus à la commune durant une cinquantaine d'années, elle a vécu ses derniers instants le mois dernier. Après le désamiantage mi-juin, la démolition a été réalisée dans la foulée.

Le bilan financier du sinistre reste acceptable puisque le seul reste à charge pour la commune concerne le désamiantage, couvert à 72 % par l'assurance et par une prime exceptionnelle de l'Etat. La démolition est intégralement prise en charge.



Fin de vie pour la salle "préfa"...

Installée en 1975 par de nombreux bénévoles (Association Jeunesse et Loisirs et Mairie) après avoir été démontée l'année précédente au Collège de Cusset en construction, après une dizaine d'années de vie. Elle a accueilli de très nombreuses manifestations et associations et vu passer plusieurs générations. Après presque une soixantaine d'années de vie, la page se tourne. Place à une future nouvelle salle que nous espérons voir apparaître dans les années qui viennent.



Projet d'une nouvelle salle polyvalente, près de la Mairie

Conséquence directe de la disparition de la salle préfa, très utile pour notre vie associative, une nouvelle salle s'avère indispensable. Nous avons travaillé avec les services de l'Agence Technique Départementale de l'Allier. Un pré-projet est en préparation afin de lancer le marché pour le choix d'un maître d'œuvre. Nous nous orientons vers une salle d'une capacité de 135 m², hors rangements, office, local technique et toilettes. Un espace bar extérieur couvrira la salle sur la façade Sud, avec accès à l'office et à des toilettes. Si tout se passe bien, avec subventions à la clé, un début de construction pourrait être envisagé au cours du second semestre 2024.

Quelques informations du SICTOM SUD-ALLIER



**SICTOM
SUD-ALLIER**

● Réservez votre composteur, si ce n'est pas déjà fait

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, le SICTOM Sud-Allier souhaite encourager et promouvoir la pratique du compostage des biodéchets et des végétaux.

À ce titre, la fourniture des composteurs et de leurs accessoires est gratuite pour l'ensemble des foyers résidant sur le territoire du Syndicat.



Information au : 04 70 45 51 67 ou en ligne sur le site www.sictomsudallier.fr

● Accès aux déchetteries via un badge

Avez-vous votre badge pour accéder à la déchetterie ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, 12 déchetteries (dont celle de Gannat) sont équipées du contrôle d'accès.

Chaque usager souhaitant y pénétrer (particulier, professionnel, collectivité) doit donc présenter son badge à la borne d'entrée.

Le badge est délivré gratuitement, sur simple demande pouvant être effectuée par Internet, sur le site : www.sictomsudallier.fr

Limité à 24 passages annuels

A compter de janvier 2023, le badge de chaque particulier est automatiquement crédité de 24 entrées par an, du 2 janvier au 31 décembre (il n'y a pas de report sur l'année suivante).

Le décompte s'effectue à chaque passage à la borne, les passages restants étant indiqués sur l'écran. Une dérogation peut être accordée, au cas par cas, sur demande auprès des services du SICTOM.

Depuis le 1^{er} avril, la déchetterie de Gannat est fermée tous les lundis.

Vous pouvez y accéder du mardi au samedi (hors jours fériés). Pour retrouver les jours et horaires d'ouverture des 15 déchetteries, 2 possibilités : site Internet ou demander une carte des horaires au gardien.

Quelques incivilités, multiples et variées...



Des adolescents désœuvrés « se sont amusés » à gribouiller sur le petit bâtiment communal de Martinges.

Le nettoyage est en cours...

À Bois Garot, plusieurs bâtiments inhabités ont été vandalisés. Les propriétaires ont porté plainte en gendarmerie.

Dans le bourg, un habitant, promenant tranquillement son chien, a été importuné par un jeune garçon. Une petite série de « mauvais coups », peut-être d'origine diverse ??

Côté environnement, à défaut de stocker son gazon ou de l'éliminer en déchetterie, il a été plus facile de l'épandre sur un chemin communal...

Des pierres sont également déposées aux déchets verts !

Pas très grave, pourriez-vous nous dire ? Cependant, adultes ou enfants, nous vous appelons à un peu plus de civisme.

Respectons les personnes, respectons l'espace tant privé que public !



Fermeture du Voltigeur

Depuis décembre dernier, notre unique commerce, point Multiservices est fermé et nous ne pouvons que le regretter.

La liquidation judiciaire est aujourd'hui terminée.

Actuellement, 2 commerçants ambulants pallient le manque avec la livraison de pain, 3 fois par semaine, lundi, mercredi et samedi (Boulangerie Giraud d'Aigueperse) et Alimentation diverse (Sodiaal Agroservice de Chantelle), chaque mercredi. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie si vous êtes intéressé !

La Mairie se soucie du maintien de la Licence IV sur la commune (obligatoire pour tout débit de boissons) et s'est positionnée auprès du liquidateur pour la racheter, au tarif de 4 000 €. Cette licence pourra être cédée à un repreneur éventuel, dans le futur.



La formation numérique se poursuit

En 2023, les séances de formation numérique continuent à une fréquence d'1h30 un samedi matin par mois.

Les thèmes abordés cette année sont assez variés :

- Présentation et utilisation de France Connect
- Présentation des réseaux sociaux
- Aide à la déclaration immobilière sur le site internet des impôts
- Premier pas à l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les participants et les formateurs pour leur motivation et leur disponibilité.

Nous comptons cette année un nouveau formateur : François Pradel. Bienvenue François dans cette aventure !



Si vous souhaitez nous rejoindre pour faire progresser vos connaissances dans le domaine informatique, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Faites-vous connaître à la mairie.

Nous préparons nos cours en fonction des attentes des participants. Donc vous devriez trouver des réponses aux questions que vous vous posez.





Notre cantine s'engage pour des repas de qualité

Comme nous vous l'expliquions dans notre bulletin de juillet 2022, la loi Egalim, promulguée en 2018, fixe l'objectif de 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Cette loi est renforcée par la loi Climat et Résilience, d'août 2021, qui vise un objectif de 60 % de produits durables et de qualité pour les viandes et poissons.

Notre cantine fait partie de celles qui ont franchi le pas (peu l'ont encore fait) et s'engage progressivement dans la démarche, même si nous travaillions déjà, depuis plusieurs années, avec des producteurs et fournisseurs locaux.

Nos approvisionnements sont désormais déclarés sur la plateforme gouvernementale « ma cantine ».

Qualité des approvisionnements dans l'établissement Cantine Scolaire de Biozat



Ψ 100 par jour

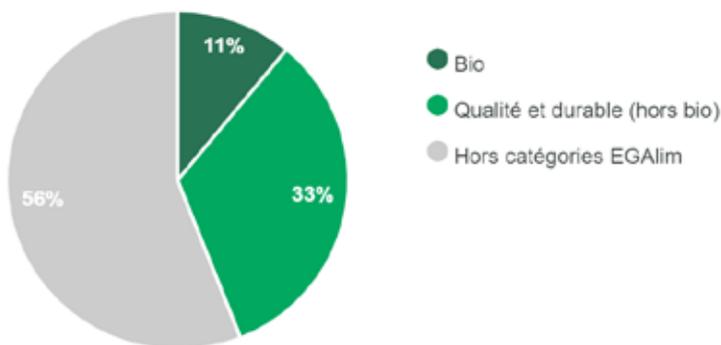
Biozat

Ecole primaire (maternelle et élémentaire)

Sur les 100 repas servis aux convives, pour l'année 2022, voici la répartition, en valeur d'achat, des produits bio, de qualité et durables (liste de labels ci-dessous) utilisés dans la confection des repas



Approvisionnement 2022



À l'échelle de notre Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne, l'approvisionnement en produits locaux est encouragé à travers le Projet Alimentaire Territorial.

Une expérimentation va être conduite à compter du 1^{er} janvier 2024, pendant 6 mois : fournir une denrée locale (viande ou légume) aux cantines qui feront le choix de se lancer dans cette démarche.

À chacun de cuisiner à sa façon le produit concerné. Notre commune jouera le jeu et participera à cette expérimentation.

Pourquoi je vois cette affiche ?

L'objectif de cet affichage est de rendre plus transparentes l'origine et la qualité des produits composant les menus et de soutenir l'objectif d'une alimentation plus saine et plus durable dans les restaurants. En partenariat avec « ma cantine », plateforme gouvernementale, cet établissement a rempli ses obligations d'information des convives.



ma-cantine.agriculture.gouv.fr



Notre cantine, hier... ...et aujourd'hui

Depuis la création de la cantine à l'école de Biozat, en 1954, les repas ont été concoctés sur place, par une cantinière.

Refaisons un peu l'histoire :

Le 1^{er} poste est tenu par Mme Léonie Simonin qui passe le relais, quelques mois plus tard, à Mme Marceline Lebourg. En octobre 1955, Mme Josette Pouzier assume à son tour le poste pendant 5 ans. La rentrée de 1960 est ensuite assurée par Mme Suzanne Sancelme, durant 3 ans. Puis vient le tour de Mme Marthe Bayot, cantinière de 1963 à 1973. Suivra Mme Andrée Vacher (que beaucoup ont connu) qui occupera le poste, pendant 24 ans, jusqu'en 1997. Elle transmet le flambeau à Béatrice Guillaume, en place aujourd'hui, qui assure sa 26^{ème} année. Cela va sans dire que l'expérience est bien là !

Au cours de toutes ces années, la cantine a connu de nombreuses évolutions.

En matière de fourniture et gestion des denrées, pendant de longues années, l'instituteur gérait les commandes.

Dans les années 50-60, les familles (de nombreux enfants d'agriculteurs fréquentaient alors l'école), ponctuellement, offraient le surplus de leurs jardins, selon la saison (pomme de terre, poireaux, carottes, pommes, fromage blanc...).

On était totalement dans le circuit court, bien avant la mode ! Puis, les normes d'hygiène ont évolué, au fil du temps (on ne va pas s'en plaindre non plus...). Outre l'élaboration des menus, la préparation du repas proprement dit, la cantinière a dû mettre en œuvre un plan de maîtrise sanitaire englobant notamment la traçabilité des aliments et l'ensemble des procédures de nettoyage et désinfection. De plus, les effectifs scolaires ont fortement évolué, ce qui a conduit la Commune à renforcer l'équipe avec Cécile Lafontaine qui œuvre aujourd'hui, aux côtés de Béatrice et assure elle-même la préparation d'un service par semaine.

Côtés locaux, pendant des décennies, les repas ont été préparés dans une « minuscule » cuisine.

Depuis 2016, l'école bénéficie d'une vaste cuisine neuve, bien équipée en matériel (four vapeur, sauteuse, éplucheuse,...), différentes salles (légumes, préparations froides), 3 chambres froides différentes, le tout étant très fonctionnel.



Nous avons souhaité
« Bon anniversaire »
à Béatrice
qui a eu 60 ans
le 26 mai dernier.

Sécurité routière

Nous constatons toujours autant d'incivilités : vitesse excessive sur plusieurs de nos voies dont la traversée de bourg, non respect des zones 30 et... stop parfois aléatoires.

Les services de gendarmerie ont été informés et procèdent à des contrôles inopinés avec plusieurs verbalisations à la clé. Souhaitons qu'ils soient dissuasifs !

Un radar pédagogique fonctionnel a revu le jour en entrée de bourg, route d'Effiat. Il vous remercie si vous respectez la vitesse et vous rappelle que vous allez trop vite si vous ne respectez pas le niveau des 50 km/h.

En parallèle, le Département va procéder à des comptages de vitesse sur la D36 à chacune des entrées. Nous analyserons les éventuelles améliorations à apporter.



Découvrez un patrimoine insoupçonné haut en couleurs grâce à une carte interactive et un parcours riche en photos et vidéos



www.route-des-eglises-peintes.fr

Notre église St-Symphorien se visite en audio et vidéo

L'Association « La Route des Églises Peintes du Bourbonnais », présidée par Brigitte THOMAS, a beaucoup œuvré pour donner plus de visibilité aux églises de notre territoire. Après la visite audio, en place depuis un an environ, c'est désormais une vidéo commentée qui vous accompagne dans votre visite.

Pour cela, **scannez le QR Code ci-contre, visitez le site web et choisissez l'église de Biozat** ou les 24 autres églises du Bourbonnais sur la carte interactive. Ensuite, laissez vous guider vers les points remarquables répertoriés.

Bonne visite à tous !

Une seconde récolte de noix très abondante



Comme annoncé dans le bulletin de janvier, une seconde séance de tri des noix s'est déroulée le samedi 14 janvier après-midi avec une bonne quarantaine de volontaires.

Cette année, 260 kilos de noix ont été cassées (à la machine !) et ensuite, après le tri manuel, 91 kilos de cerneaux (+ 28 % / 2022) ont pris la direction de l'huilerie à Mazerier, en février.

Quelques jours plus tard, après décantation, 67 bouteilles d'huile ont été bouchées et étiquetées, correspondant à environ 50 litres d'huile.

L'ensemble des bénévoles ayant participé à une ou plusieurs étapes, de la cueillette au tri, ont reçu une bouteille d'huile par foyer. Le surplus a été offert aux associations organisant une tombola lors de leurs diverses manifestations ainsi qu'aux bénévoles apportant leur aide régulière à diverses actions conduites par la Municipalité.

Si la récolte 2023 est au rendez-vous, la démarche sera reconduite.



J'entretiens mon trottoir

Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation »

Règlement sanitaire départemental

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage
- ✓ Démoussage
- ✓ Dénéigement



Entretien de la commune. Quelques efforts vous sont demandés

Comme annoncé dans le précédent bulletin, nous avons opté pour l'externalisation de certaines tâches (élagage des haies, broyage des chemins ruraux et accotement des voies communales, busage).

Les entreprises Lancement, Faure et Fauchère ont pris en charge ces travaux comme prévu. Cependant, les conditions humides du mois de mai n'ont pas facilité la tâche de notre agent et le rythme de la tonte a été difficile à tenir. Pendant plusieurs semaines, un CDD est venu appuyer Fredy pour l'entretien extérieur (caniveaux, trottoirs, tonte) et divers petits travaux (maçonnerie, nettoyage des fontaines). Une personne bénévole a désherbé le cimetière et nous l'en remercions.

Les solutions chimiques ayant disparu, l'entretien des trottoirs et allées diverses est plus complexe. Nous encourageons chacun à entretenir son devant de porte, même si celui-ci relève du domaine public.

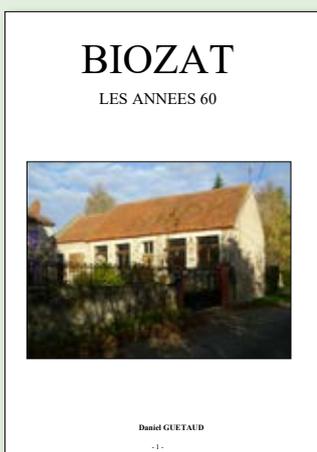
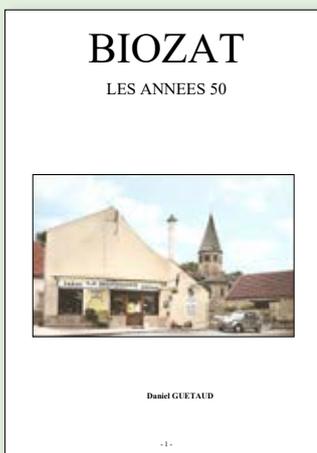
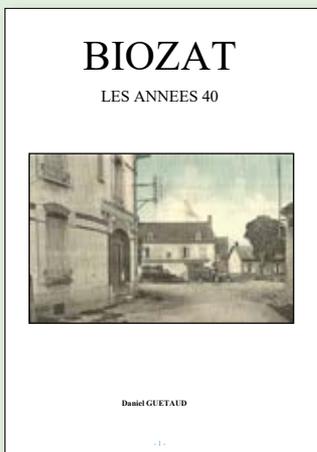
Certains d'entre vous le font très bien en tondant l'espace vert ou en désherbant le trottoir le long de chez eux, ou encore en plantant ou semant quelques fleurs.

D'autres plus récalcitrants vont jusqu'à nous insulter... Un peu de bon sens est attendu, tout simplement !

Ce sont les années 40, 50 et 60 qui sont évoquées dans les nouveaux cahiers écrits par Daniel GUETAUD.

- Les années 40, avec la seconde guerre mondiale et ses privations,
- Les années 50, avec la modernisation de l'agriculture et la relance économique,
- Les années 60, avec l'arrivée de l'eau potable et du confort dans les habitations.

Les trois cahiers sont en vente au prix de 6 € l'un, à la bibliothèque de la Mairie et au club du 3^{ème} âge. Ils seront aussi vendus et éventuellement dédiés à la fête de BIOZAT.



Une nouvelle jeune pousse en judo

Sarah BRUYAND

réside avec sa famille à BIOZAT depuis une quinzaine d'années. Dès l'âge de 5 ans, alors qu'elle n'a pas l'âge légal pour intégrer la classe de judo, Sarah découvre et fait un essai, grâce à son frère. Malgré son jeune âge, son attitude attentive lui permet d'être intégrée par son « maître » Thomas POMARES qui fait partie du club de judo de GANNAT. Sarah suit 2 cours par semaine dès le début. Elle évoluera en apprenant discipline et techniques de judo. Ce qui plaît à Sarah dans ce sport, c'est le dépassement de soi, pour ne pas perdre les combats ; les techniques, se battre jusqu'au bout pour remporter la victoire. A chaque âge et chaque année d'évolution dans ce sport, elle obtient des récompenses et des coupes :

- Au terme de 6 années passées dans le club de GANNAT, pour son évolution et pour se confronter à plus de compétitions, elle intègre le club de VICHY qui est une passerelle et même grande famille du club de GANNAT, en suivant plusieurs cours par semaine par son entraîneur, Frédéric GOUBY.

- Arrive la période de confinement. Rien n'arrête Sarah et son coach. Ce dernier lui envoie des entraînements à faire à la maison, puis par la suite, ils évoluent en extérieur, pour pouvoir continuer à pratiquer leur passion commune.

- À partir de la classe de 5^{ème}, Sarah intègre une classe aménagée pour pouvoir s'entraîner chaque jour au judo ainsi qu'à la natation.

- À partir de la classe de 4^{ème}, elle choisit de se concentrer sur le judo.

- Actuellement en classe de seconde dans un lycée à Chamalières, elle fait partie du Pôle Auvergne qui est une structure d'entraînement et de perfectionnement dans le sport. Elle se partage entre les cours de Chamalières, la semaine, et le vendredi soir dans son club de « cœur » de VICHY.

Sarah s'entraîne chaque soir après ses cours au lycée et passe entre 2 à 3 heures à évoluer sur le tatami.

Une séance d'entraînement se déroule par un échauffement de 20 min en travaillant la mobilité physique, puis un travail sur les techniques pour acquérir des automatismes à réaliser pendant les combats et la séance se termine par les « randori » ou les combats entre judokas.

Sarah est une jeune fille de 15 ans, dynamique, d'une énergie débordante, volontaire, passionnée et d'une grande détermination, une grande athlète aussi bien physique que mentale qui fait partager son enthousiasme pour le judo. Face au judoka qu'elle affronte, elle a une très grande force en elle qui la pousse à chaque fois à se surpasser pour arriver à la sortie, gagnante du combat ! Pour Sarah, les qualités requises pour être un bon judoka c'est le contrôle de soi, le respect, la modestie, le courage, la règle et avoir une attitude de « gagnante ».

Et en plus, Sarah réussit à mener en même temps ses études au lycée et termine cette année avec les encouragements et félicitations.

Sa famille (ses parents et son frère) est présente pour soutenir Sarah dans sa passion et l'accompagner le mieux possible dans la réalisation de ses objectifs.

Quant aux résultats sportifs, depuis 2 semaines, Sarah, 15 ans, a obtenu le grade 1^{er} DAN de « ceinture noire » cadette 1, et elle devient une fierté pour le club de VICHY-GANNAT en étant la plus jeune des « filles » obtenant cette distinction et malgré un début d'année de saison difficile suite à une blessure, elle décroche la 9^{ème} place au championnat de France 1^{ère} division cadette 1. L'année dernière, elle a réussi avec brio à devenir vice-championne de France minimes ce qui a été le plus beau souvenir sportif de Sarah en donnant autant d'émotions à son entraîneur et entourage.

Pour information, pour obtenir la ceinture noire, il faut valider 4 UV (Unité de valeur) le KATA (enchaînement de techniques chorégraphiques), environ 80 techniques, 100 points à obtenir en compétition et l'implication dans l'arbitrage et dans le club.

Ses objectifs à venir ?

Monter sur le podium de 1^{ère} division cadette, se démarquer au sein du Pôle France, viser l'INSEP (établissement enseignement supérieur à Paris).

Nous souhaitons une longue carrière sportive à Sarah ! Et si vous la rencontrez, vous sentirez la passion et la détermination qui la fait avancer...



La Bibliothèque vous accueille chaque vendredi après-midi

La bibliothèque permet de mettre en rapport les habitants du village et les incite à sortir de chez eux. Cette année, le bouche à oreille a bien fonctionné. Nous avons de nouveaux adhérents. La bibliothèque est vraiment un lieu de rencontre et d'échanges qui, autrefois, étaient le lavoir, le four banal etc...de la mairie au public.

De nos jours, les ados sont " SCOTCHES" à leurs écrans. Pourquoi ne pas les inciter à venir nous rencontrer pendant les vacances scolaires ? Vous, les parents, vous pourriez les accompagner. Une petite sortie en famille qui pourrait être sympa.

Nous vous accueillerons avec plaisir. Il va de soi que nous n'avons pas tous les livres sortis sur le marché, Il suffit de nous remettre une liste des ouvrages souhaités, nous ferons le maximum pour vous les procurer.

Mesdames les nounous, mais aussi les grands-parents, nous avons des livres pour vos petits protégés. Un séjour chez Papi et Mamie peut aussi être l'occasion de franchir la porte de notre bibliothèque.

" *Un livre peut changer une vie, mais aussi devenir un ami* " (P. Bruel) Pourquoi pas ? Nous vous attendons tous grands et petits, jeunes et moins jeunes. A très bientôt !

Aline est présente chaque vendredi de 14h à 16h. La bibliothèque reste accessible aux heures et jours d'ouverture

Saison des fêtes de voisinage

Plusieurs rassemblements de quartiers se sont tenus sur notre commune cette année : quartier du Quéru, rue de l'Arbouze, Martinges et les Cluzeaux.

C'est très bien ! Cela prouve que chacun tient à entretenir quelques liens sociaux et tout bonnement à se connaître.

Voici quelques photos reçues en mairie.



Rue de l'Arbouze



Martinges



Les Cluzeaux



Quartier du Quéru



Chasse aux œufs

- **Lundi 10 avril, désormais traditionnelle chasse aux œufs avec les enfants.**

Cette année, regain d'intérêt et les cloches n'avaient pas suffisamment distribué de chocolat... Des achats de dernière minute ont cependant permis de contenter tous les participants. Merci à Jean-Paul avec ses devinettes qui amusent toujours autant les enfants.



Lundi 1^{er} mai, rassemblement des aînés de la commune

Là encore, nous enregistrons une très belle participation avec 90 aînés ayant répondu présent.

Après avoir honoré la mémoire des disparus, dont Raymond Thonier, fidèle au repas, et Luc Clarysse qui avait participé une année, place a été laissée à la convivialité autour d'un bon repas concocté par le Père David.

Les nouveaux participants ont également été présentés.

Une belle animation Cabaret a conclu l'après-midi avec la Compagnie Glam'Show. Un grand merci aux élus bénévoles et aux membres du Comité des Fêtes qui ont œuvré au service du repas.

Deux jeunes, Lou-Anne et Oscar, ont souhaité participer, pour notre grand plaisir.



Divers travaux conduits à la Grange...

Afin de donner plus de clarté à la salle, deux ouvertures vitrées ont été réalisées dans le portail fixe. Côté isolation thermique, le doublage intérieur des 2 grands portails bois a été réalisé en juin dernier par l'entreprise Eric Chaucheprat.

Les portails, comportant de nombreux trous liés aux affres du temps ont tout d'abord été réparés. Ensuite, 2 couches de panneaux polystyrène imputrescible ont été apposées avant un habillage imitant le bois d'origine du portail.

Pour compléter ces aménagements, la porte de la chaufferie et celle des toilettes (porte de secours), en très mauvais état, seront également renouvelées.

La peinture extérieure des portails sera reprise.

... ainsi qu'au périmètre de la salle

Le dépôt accueillant le matériel utilisé dans la Grange étant ultra plein, il devenait de plus en plus difficile « de se tourner ».

Afin de résoudre rapidement le problème, nous avons fait le choix d'acquérir un container 20 pieds (6 m x 2,4 m x 2,6 m soit un volume de 33 m³) qui a été installé dans le prolongement du dépôt. Le matériel servant le moins fréquemment (chaises plastique orange, barnums...) y sera entreposé.

Les containers jaunes et verts, dédiés aux activités de la salle sont désormais entreposés tout à côté sur une nouvelle dalle réalisée récemment par les employés municipaux. Afin d'améliorer l'esthétique de ce périmètre de stockage, une barrière occultante sera mise en place. L'éclairage du parking sera également revu avec des lampes led.



Des travaux de busage en plusieurs points de la commune

La première tranche de travaux a été effectuée au droit de la propriété Machuron, rue de l'Arbouze. Le périmètre reste encore à améliorer avec un apport de bonne terre, tassement et semis de gazon.

Une autre tranche est prévue à l'arrière du lotissement des Boissonnats. Cela permettra de prolonger le cheminement déjà existant le long de la route des Cluzeaux.



La Mairie reprend des couleurs

Première étape : les volets ont été repeints en rouge Bordeaux.

De nouveaux volets sont commandés pour le 1^{er} étage de chacune des façades.

Et enfin, les murs extérieurs devraient connaître un rafraîchissement : bouchage des petites fissures, sablage des pierres d'entourage des fenêtres, reprise de la génoise et peinture des murs.



Travaux de voirie 2023

C'est l'entreprise ADN qui a été retenue pour le marché cette année, s'élevant à 59 154 euros HT. Le chemin du Bois de la Chèvre a été repris en bi-couche.

Ailleurs, où des purges importantes étaient nécessaires, les travaux s'effectuent en deux temps. Les purges ont été réalisées en mai et après quelques mois de stabilisation, la finition en enrobé sera réalisée à l'automne. Cela concerne la rue des Bourses dans toute sa longueur, une portion de la rue des Vergers, le croisement rue de la Mare/rue de la Suchère ainsi que le triangle de Beaulieu.



Fin du programme de travaux à l'école

Après plusieurs années d'entretien extérieur, d'extension de la maternelle, une rénovation de l'ensemble des 3 classes historiques a été entreprise.

La première (CP-CE 1) a été effectuée en février dernier : reprise des peintures des murs, parquet vitrifié, et renouvellement des dalles de plafond ayant subi un dégât des eaux suite à la grêle de l'an dernier. La dernière classe sera repeinte au cours de la 2^{ème} quinzaine de juillet.



Eclairage public

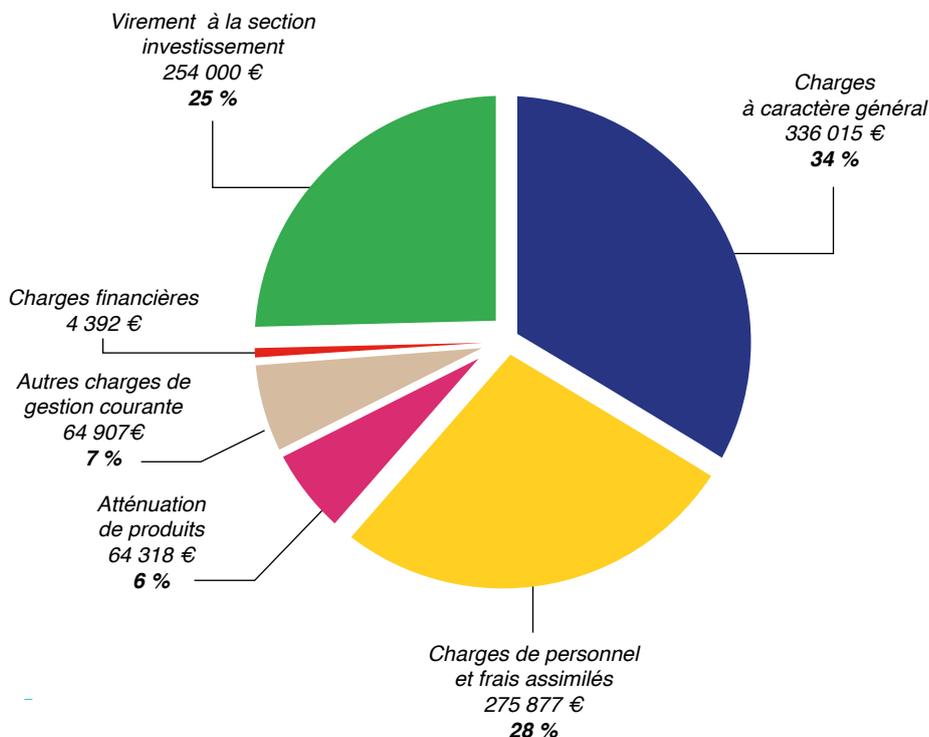
La rue des Bouleaux est enfin éclairée, pour le confort des écoliers et lycéens se rendant à l'arrêt de bus, rue de la Grande Fontaine.

Un nouveau point d'éclairage public sera proposé rue du Château (sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal, courant juillet).

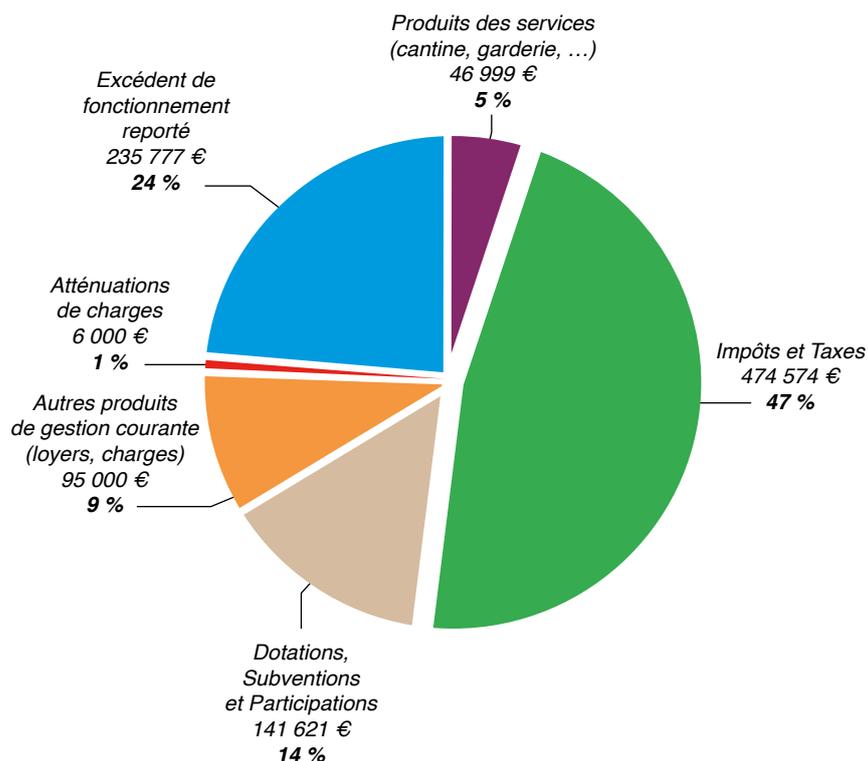


La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 999 972 € dont un virement à la section d'investissement à hauteur de 254 000 €. Les indemnités du sinistre grêle viennent gonfler « artificiellement » le budget en recettes (autres produits de gestion courante). En dépenses, les frais de réparation des bâtiments sont imputés en fonctionnement (charges à caractère général) d'où l'évolution du compte par rapport à l'année précédente.

DEPENSES



RECETTES



Les taux d'imposition

des taxes locales directes n'augmentent pas, soit :

- Foncier bâti 35,69 %
- Foncier non bâti 31,77 %
- Taxe d'habitation 11,36 %

(maintenue sur les résidences secondaires)

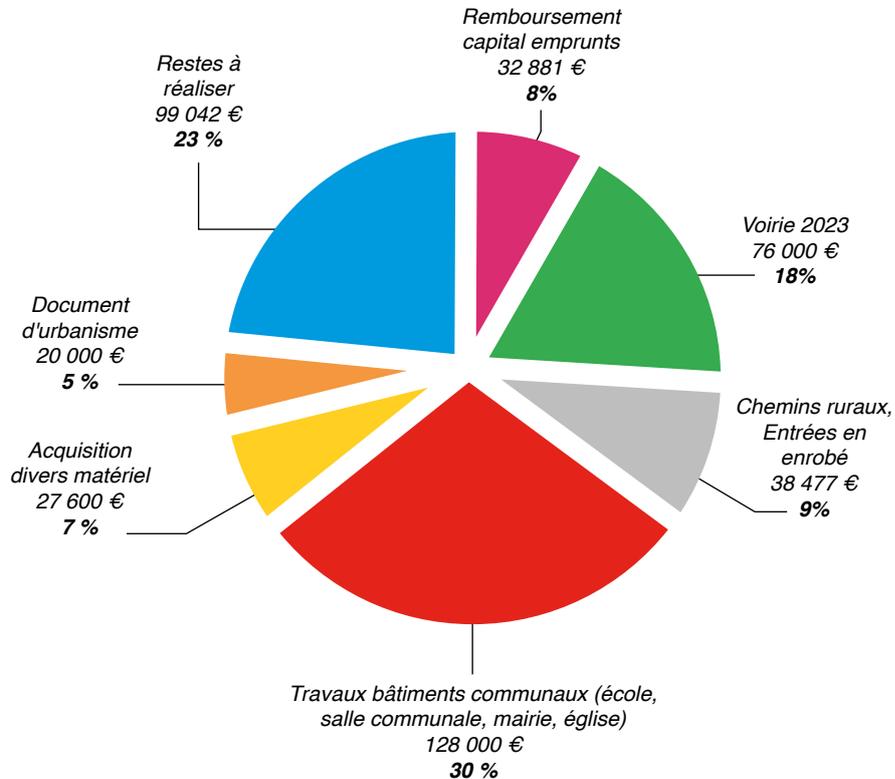
Les effectifs de la commune totalisent :

- 4 personnes à temps plein (1 à l'entretien de la commune (extérieur et bâtiments), 1 à l'école (cantine), 1 en mairie (secrétariat) et 1 polyvalente (école/mairie),
- 2 personnes à temps partiel (ATSEM + école/cantine)
- 1 contrat aidé 26h/semaine (surveillance enfants et ménage bâtiments communaux).

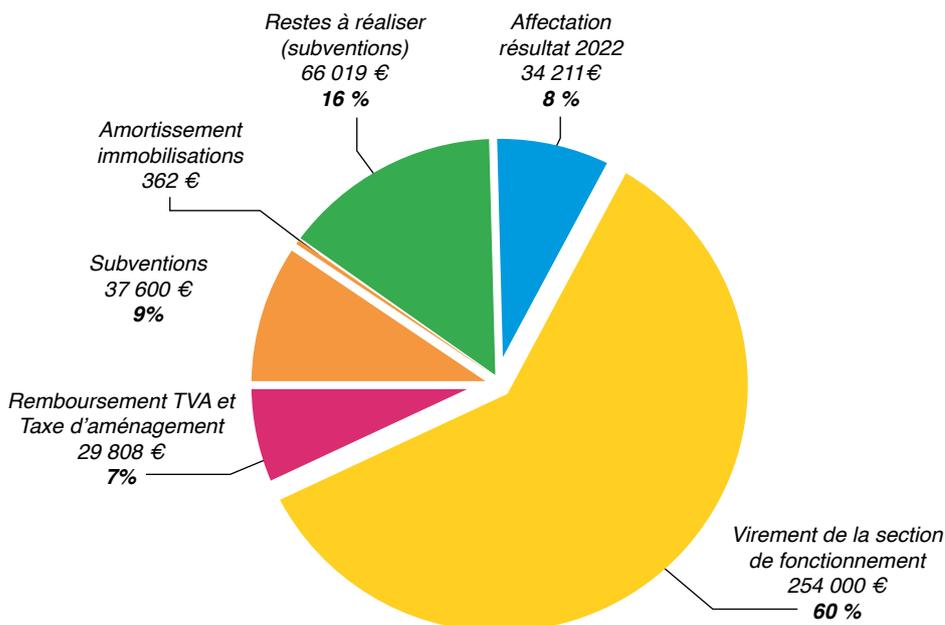
La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 422 000 €.

Environ 100 K€ concernent des travaux de gros entretien sur bâtiments communaux restant à réaliser de l'année précédente (Grange et école). Le reste se répartit entre, voirie communale et chemins (environ 115 K€), travaux sur la mairie (40 K€), acquisition de matériel divers (école, salle polyvalente), document d'urbanisme...

DEPENSES



RECETTES



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

En fonctionnement, il s'équilibre à 124 600 €.

En investissement, il s'élève à 177 700 €.

Comme indiqué dans la rubrique « Travaux », ce budget intègre le financement de l'étude d'épandage, imposée avant la réalisation du curage de la lagune. Le Conseil Départemental finance 50 % de cette étude. Le diagnostic de nos réseaux sera également mis à jour. L'étude nécessaire sera financée à 80 % dont 50 % pris en charge par l'Agence de l'Eau et 30 % par le Conseil Départemental.

Année scolaire 2022/2023

De multiples projets ont été conduits au cours de l'année

Des concours de mathématiques ont été organisés. Les CM1/CM2 ont participé au Kangourou des Maths : concours de maths et de logique, organisé partout en France, le même jour. Cette année encore, beaucoup d'enthousiasme des élèves. Deux d'entre eux sont arrivés dans les 2 000 premiers sur environ 150 000 inscrits. Bravo ! De leur côté, les CP/CE1 ont participé au 1^{er} rallye maths organisé par l'inspection académique.

En lecture, le prix des Incorruptibles a, encore une fois, permis aux enfants de découvrir de nouveaux et passionnants albums jeunesse. Le projet est reconduit pour l'an prochain.

Des cours d'anglais, très ludiques, ont été prodigués bénévolement par Jody Paff, une fois par semaine aux CP/CE1 et MS/GS. Enseignants et élèves remercient chaleureusement Jody pour son investissement qui a porté ses fruits.

Une correspondance a été établie par la classe de CP/CE1 avec leurs homologues de Désertines où ils se sont rencontrés le 4 juillet dernier. Au programme, atelier écriture et échanges le matin, suivis d'un pique-nique et d'une randonnée.

En sport, les séances de piscine se sont très bien déroulées grâce à la participation de nombreux parents volontaires pour accompagner. Toutes les classes en ont bénéficié. Par ailleurs, les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont eu la chance de découvrir d'autres sports, notamment le basket, avec l'intervention de stagiaires du CREPS (1 séance toutes les 3 semaines).

2023-2024 Les effectifs s'annoncent en baisse de 10 %. À la prochaine rentrée, le nombre d'élèves devrait s'afficher à 101 contre 112. En effet, 14 élèves partent en 6^{ème} et seulement 9 nouvelles entrées sont enregistrées pour l'instant. Plusieurs départs d'enfants, pour raisons diverses, sont également enregistrés.

Répartition des classes :

| Classe/Niveau | Nombre d'élèves | Enseignant |
|---------------|-----------------|------------------|
| PS/MS | 22 (9/13) | Lilian LAVERGNE |
| GS/CP | 20 (10/10) | Jessica BECHTI |
| CE1/CE2 | 21 (15/6) | Aurore DELORME |
| CE2/CM1 | 21 (5/16) | Amandine VOGRIG |
| CM2 | 16 | Rodolphe QUENTIN |

Un stage de réussite sera mené du 28 au 31 août 2023, dans les classes de CP/CE1 et CM1/CM2, encadré par Aurore Delorme et Rodolphe Quintin.



Cette année, dans le cadre de la **liaison CM2 / 6^{ème}, exceptionnellement CM2 / 3^{ème}** (M. Sébastien Bellet étant en charge de classes de 3^{ème}), la classe de CM2 a effectué un important travail sur la Résistance durant la Seconde Guerre Mondiale, tout particulièrement sur notre territoire, autour de Gannat.

Un travail en profondeur a été fait sur M. Paul Guillebaud, résistant, fusillé le 17 Mars 1943 dans la "salle des pas perdus" de la gare de Gannat.

Projet émouvant et qui prend tout son sens, aujourd'hui encore, qui a été présenté le 12 juin dernier. Les élèves en ont profité pour découvrir le collège Hennequin.



Fête de l'école. Elle s'est tenue le 17 juin dernier. Elle a débuté avec le **spectacle, les « Biozarts »**, placé sous le thème du cinéma, alliant vidéo, chants, bruitage, danses. Un beau succès et une ovation pour Hélène Nurit qui orchestrait cette mise en scène très réussie et intervenait pour la dernière fois dans cette activité.

S'en est suivie **une cérémonie inédite de remise de diplômes aux CM2**, à l'américaine, imaginée par Elisabeth Singharaj. Un grand moment d'émotion pour les enfants et leur famille. Bravo et merci à Elisabeth et Stéphanie Porte qui se sont données sans compter ! Les enfants se sont également vus remettre un sweat offert par l'APE et une carte Décathlon par la mairie.

La kermesse, sous le soleil, a connu un beau succès. De nombreuses nouveautés cette année grâce à une très forte implication des parents d'élèves élus et de l'APE.

Coopérative scolaire

Elle a bénéficié d'un don de 4 500 € de l'association de parents d'élèves de Biozat (APE) très dynamique, permettant ainsi de financer de belles sorties scolaires.

Les parents et la mairie ont aussi exceptionnellement participé au séjour en montagne des CM1/CM2 sur 2 jours.

De nouveaux projets en vue

Un projet de fresque réalisée avec l'appui d'un sculpteur sur bois s'adressera aux CE. Une chorale, rassemblant CM2 et 6^{ème}, devrait donner son aubade à Biozat, en fin d'année scolaire.